



AVIS DE SOLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

N°008/ASMI/AER/PERACE/UGP/SPM/ASPMa/ASPMf/2025 DU 02 AVR 2025

SERVICES DE CONSULTANT

**POUR LE RECRUTEMENT D'UN (E) CONSULTANT (E) INDIVIDUEL (E)
POUR LA COLLECTE DES DONNEES EN VUE DE L'EDITION D'UN
COMPENDIUM BILINGUE SUR LES BONNES PRATIQUES, LES LECONS
APPRISES ET LES SUCCESS STORIES ENREGISTREES DANS LE CADRE
DU PERACE. (Procédure d'Urgence)**

Informations Générales

Crédit : IDA 6356-CM
Pays : République du Cameroun
N° Projet : P163881

Détails Clé

Catégorie : Services de consultants Individuel
Méthode : Sélection des Consultants Individuels (SCI)
Approche : Ouverte | Nationale
Type de contrat : Montant forfaitaire

Informations connexes

N° de référence : CM-PERACE-471956-CS-INDV

A. AVIS DE SOLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement du Cameroun avec l'appui de la Banque mondiale, met en œuvre depuis 2020 le Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Electricité dans les régions sous desservies du Cameroun (PERACE) que sont : l'Extrême-Nord, l'Est, le Nord-Ouest et le Sud-Ouest. Avec l'appui de la Banque Européenne d'Investissement et de l'Union Européenne, le Gouvernement envisage d'étendre les interventions du PERACE dans les régions de l'Adamaoua et du Nord à partir de j2025. L'Objectif de Développement du PERACE (ODP) est d'accroître de 5 % le taux national d'accès à l'électricité au Cameroun d'ici juin 2025.

2025 constitue une année charnière pour le PERACE, car elle correspond à celle de la clôture du Crédit prévu le 30 juin 2025 et à l'entrée en vigueur de la Convention de Subvention de l'Union Européenne et de l'Accord du contrat de financement de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) pour l'extension du projet dans les Régions de l'Adamaoua et du Nord. Les savoirs faire, les connaissances, les leçons apprises, les témoignages et les bonnes pratiques engrangées à travers le financement IDA dans la mise en œuvre du Projet à travers ses différentes composantes pourront inspirer l'exécution du projet dans ces deux régions additionnelles.

A cet effet, dans le cadre des actions de visibilité prévues dans le PTBA 2025, le PERACE se propose de produire et diffuser un compendium sur les success stories, les bonnes pratiques et des leçons apprises à ASMIN°007 *Collecte des données en vue de l'édition d'un compendium bilingue sur les bonnes pratiques, les leçons apprises dans le cadre du PERACE*

partir des données collectées auprès des bénéficiaires et des parties prenantes. L'idée qui sous-tend cette démarche repose sur le principe selon lequel la mise en œuvre de chaque projet génère très souvent des bonnes pratiques et des leçons apprises qui sont sources d'enrichissement pour des initiatives ultérieures.

C'est dans ce cadre que s'inscrit le présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un (e) consultant (e) individuel (e) pour la collecte des données en vue de l'édition d'un compendium bilingue sur les bonnes pratiques, les leçons apprises et les success stories enregistrées dans le cadre du PERACE.

2. OBJECTIF

L'objectif général est de collecter, analyser et exploiter les bonnes pratiques, les leçons apprises et les success stories capitalisées et valoriser les expériences ainsi capitalisées à travers l'édition d'un compendium.

3. MISSIONS

Le consultant aura pour mission clés de :

- Collecter les données susceptibles de constituer de bonnes pratiques, des leçons apprises et des success stories développées auprès des bénéficiaires et des parties prenantes concernées ;
- Traiter, analyser et classifier lesdites données selon leur pertinence sous forme de success stories, bonnes pratiques, leçons apprises et témoignages et faire valider la classification par le projet et les principaux acteurs impliqués dans sa mise en œuvre ;
- Editer un compendium bilingue imagée et illustrée sur les success stories, bonnes pratiques et des témoignages sur la base des expériences jugées les plus pertinentes ;

4. DURÉE DE LA MISSION

La durée d'exécution de la mission pour la réalisation de la prestation objet du présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt est de six (06) semaines.

5. CRITERES DE QUALIFICATIONS

Le présent ASMI est adressé aux Consultants remplissant les critères de qualifications définis au **Point 10 « Expérience et profil recherché pour la mission de consultance »** des « Termes de référence ».

Les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, 3.18 et 3.20, celles des paragraphes 3.21 à 3.23, ainsi que celles du paragraphe 3.32, du « *Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI)* », édition de juillet 2016, révisé en novembre 2017, août 2018, novembre 2020 et septembre 2023, respectivement relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêt, d'éligibilité et de fraude et corruption, seront appliquées.

6. LA METHODE DE SELECTION

La méthode de sélection est la « **Sélection des Consultants Individuels (SCI)** » telle que définie dans les paragraphes 7.11, 7.34 à 7.37 du « *Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI)* », édition de juillet 2016, révisé en novembre 2017, août 2018, novembre 2020 et septembre 2023, sera appliquée.

7. PIECE A FOURNIR

Une manifestation d'Intérêt est demandée selon le format suivant :

- a. Nombre d'exemplaires du dossier : un (01) original, quatre (04) copies en version physique et une (01) copie en version numérique (clé USB).

- b. Contenu du dossier :
- i. Une lettre de manifestation d'intérêt signée, datée et adressée au Coordonnateur de l'Unité de Gestion du PERACE ;
 - ii. Un CV où sont détaillées les références dans la réalisation des travaux de capitalisation des expériences et des bonnes pratiques ou dans les travaux similaires ;
 - iii. Une formation universitaire (minimum Bac +5) dans les domaines en lien avec les sciences sociales ;
 - iv. Avoir des expériences et une connaissance du secteur de l'électricité serait un atout.

8. RETRAIT DE L'ASMI ET ÉCLAIRCISSEMENT

Le présent ASMI comprend les Termes de référence de la procédure de sélection en Section B. Lesdits Termes de référence peuvent être retirés à la Cellule de Passation des Marchés de l'Unité de Gestion du Projet, à l'adresse ci-dessous, et par demande aux adresses e-mails ci-dessous.

Les Consultants intéressés, pour tout besoin d'information supplémentaire en rapport avec le présent ASMI, peuvent écrire à l'adresse du *Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Électricité dans les Régions Sous Desservies du Cameroun (PERACE)*, situé à Yaoundé, quartier Dragage, à côté de la SNH, 2^e sortie, entre 10h00 et 15h00 (heures locales), ou par courriel à j.fonkwa@aerperace.org ; jfonkwa@yahoo.co.uk ; avec copie à ibessong@gmail.com ; i.bessong@aerperace.org.

Les adresses ci-dessus sont également celles indiquées pour le retrait des Termes de référence objet du présent ASMI.

9. REMISE DES MANIFESTATIONS D'INTERET

La date, l'adresse et l'heure de remise des manifestations d'intérêt sont les suivantes :

- a. Date limite de dépôt des manifestations d'intérêt : 23 AVR 2025 ;
- b. Adresse : siège de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) situé à Yaoundé, au Quartier Mballa II Dragage, face Société Nationale des Hydrocarbures (SNH), à la sortie, 2^{ème} entrée à droite à partir de la route principale en allant vers l'ARMP ;
- c. Heure limite de dépôt : 14 heures (heure locale) ;
- d. Les dossiers déposés au-delà de ce délai ne seront pas pris en compte.

10. PUBLICATION DES RESULTATS

Le Coordonnateur du PERACE retient le Consultant qui présente le meilleur niveau de qualifications et d'expérience en rapport avec la mission, et l'invite à soumettre ses Propositions technique et financière aux fins de négociations telle que définie dans le paragraphe 7.11 du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI), quatrième édition de novembre 2020.

11. MENTION DE L'ENVELOPPE :

L'enveloppe contenant le dossier et la clé USB devra porter la mention :

« A l'Attention du Coordonnateur du PERACE : Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°008/ASMI/AER/PERACE/UGP/SPM/ASPMa/ASPMf/2025 du 02 AVR 2025 relatif au recrutement d'un (e) consultant (e) individuel (e) pour la collecte des données en vue de l'édition d'un compendium bilingue sur les bonnes pratiques, les leçons apprises et les success stories enregistrées dans le cadre du PERACE. (Procédure d'Urgence) »

12. Les dossiers fournis dans le cadre du présent ASMI restent la propriété du PERACE.

Fait à Yaoundé, le 02 AVR 2025

Le Coordonnateur



Jude Fonkwa
Ingenieur Electricien

Ampliations :

- MINEE
- MINMAP
- AER
- ARMP
- ARCHIVES
- CHRONO

B. TERMES DE REFERENCES

**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E)
CONSULTANT(E) POUR LA COLLECTE DES DONNEES EN VUE DE
L'EDITION D'UN COMPENDIUM BILINGUE SUR LES BONNES
PRATIQUES, LES LECONS APPRISES ET LES SUCCESS STORIES
ENREGISTREES DANS LE CADRE DU PERACE**

Avril 2025

1. Contexte général

Le Gouvernement du Cameroun avec l'appui de la Banque mondiale, met en œuvre depuis 2020 le Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Électricité dans les régions sous desservies du Cameroun (PERACE) que sont : l'Extrême-Nord, l'Est, le Nord-Ouest et le Sud-Ouest. Avec l'appui de la Banque Européenne d'Investissement et de l'Union Européenne, le Gouvernement envisage d'étendre les interventions du PERACE dans les régions de l'Adamaoua et du Nord à partir de j2025. L'Objectif de Développement du PERACE (ODP) est d'accroître de 5 % le taux national d'accès à l'électricité au Cameroun d'ici juin 2025.

En s'appuyant sur l'engagement du gouvernement du Cameroun de devenir une économie émergente d'ici 2035, le projet vise à remédier aux contraintes d'approvisionnement en électricité, à jeter les bases de l'amélioration de l'accès à l'électricité des ménages, à assurer l'accès universel à l'énergie d'ici 2030, à réduire les inégalités régionales d'accès à l'énergie, à soutenir l'industrie productive et le développement d'activités génératrices de revenus. Il est donc aligné sur le Schéma directeur pour l'électrification rurale, la Stratégie Nationale de Développement à l'horizon 2035 (SND30), le document d'orientation énergétique et le Cadre de partenariat pays de la Banque mondiale.

Le PERACE se déploie à travers les composantes ci-après :

- **Composante 1 : Electrification rurale par extension des réseaux électriques MT/BT**
Cette composante vise à électrifier 280 localités dans les Régions de l'Extrême-Nord, de l'Est et du Nord-Ouest.
- **Composante 2 : Electrification rurale décentralisée**
Cette composante vise la réalisation de 02 études d'APS/APD/DAO en vue du développement des sites hydroélectriques de Koudini (BELEL) et Ngii (Jakiri) et l'électrification de 31 centres de santé intégrés à l'aide des systèmes solaires PV dans 08 régions.
- **Composante 3 : Appui aux ménages pour les coûts de raccordements**
Cette composante consiste à préfinancer les coûts de raccordement des ménages de la phase pilote et de la phase opérationnelle à travers le Fonds Revolving.
- **Composante 4 : Renforcement des capacités institutionnelles du secteur de l'électricité et appui à la gestion du Projet**
Cette composante s'implémente à travers six (06) sous-composantes y compris le fonctionnement du projet, ainsi que le suivi-évaluation et la communication.
- **Composante 5 : Réponse d'Urgence Contingente**
- **Composante 6 : « Indemnisations et Compensations » qui se décline en deux sous-composantes.**

Ces composantes s'exécutent à travers des activités dont les bénéficiaires directs sont, d'une part, les consommateurs d'électricité actuels et futurs, y compris les pauvres, qui n'ont pas accès à l'électricité en raison de l'absence de réseaux de distribution dans les zones rurales et en raison des frais de raccordement initiaux élevés, et d'autre part, les parties prenantes qui verront leurs capacités renforcées. Quant aux bénéficiaires indirects, ils se définissent à travers la création d'emplois et l'amélioration des perspectives de prospérité partagée, que va susciter le projet.

2. Justification

2025 constitue une année charnière pour le PERACE, car elle correspond à celle de la clôture du Crédit prévu le 30 juin 2025 et à l'entrée en vigueur de la Convention de Subvention de l'Union Européenne et de l'Accord du contrat de financement de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) pour l'extension du projet dans les Régions de l'Adamaoua et du Nord. Les savoirs faire, les connaissances, les leçons apprises, les témoignages et les bonnes pratiques engrangées à travers le financement IDA dans la mise en œuvre du Projet à travers ses différentes composantes pourront inspirer l'exécution du projet dans ces deux régions additionnelles. A cet effet, dans le cadre des actions de visibilité prévues dans le PTBA 2025, le PERACE se propose de produire et diffuser un compendium sur les success stories, les bonnes pratiques et des leçons apprises à partir des données collectées auprès des bénéficiaires et des parties prenantes. L'idée qui sous-tend cette démarche repose sur le

principe selon lequel la mise en œuvre de chaque projet génère très souvent des bonnes pratiques et des leçons apprises qui sont sources d'enrichissement pour des initiatives ultérieures.

3. Définition des concepts

La *success-story* désigne « un parcours marqué par une série de réussites, que ce soit dans le domaine professionnel, personnel ou entrepreneurial. Cette histoire inspirante est souvent caractérisée par l'atteinte d'objectifs majeurs. La success-story sert également à motiver et encourager les autres à suivre leur propre voie vers le succès ».

Dans le cas d'un projet, les bonnes pratiques sont les pratiques tirées de l'expérience dans la mise d'une opération et qui permettent d'inspirer les actions ultérieures, permettant ainsi d'éviter la répétition de certaines erreurs. L'exploitation judicieuse des bonnes pratiques se traduit par une meilleure utilisation des ressources et/ou une amélioration de la qualité des outputs dans les futures initiatives. En d'autres termes, les bonnes pratiques désignent des actions menées ayant fait leur a leurs preuves dans un domaine donné et dont on peut recommander ou suggérer la répétition dans d'autres situations similaires ou apparentées.

Les leçons apprises peuvent être appréhendées comme des connaissances tirées de l'exécution des projets et des initiatives.

4. Objectifs et résultats attendus de la mission

Objectif général :

L'objectif général de la consultation est de collecter, analyser et exploiter les bonnes pratiques, les leçons apprises et les *success stories* capitalisées et valoriser les expériences ainsi capitalisées à travers l'édition d'un compendium.

Objectifs spécifiques

- 1- Collecter les données susceptibles de constituer de bonnes pratiques, des leçons apprises et des *success stories* développées auprès des bénéficiaires et des parties prenantes concernées
- 2- Traiter, analyser et classifier lesdites données selon leur pertinence sous forme de *success stories*, bonnes pratiques, leçons apprises et témoignages et faire valider la classification par le projet et les principaux acteurs impliqués dans sa mise en œuvre ;
- 3- Editer un compendium bilingue imagée et illustrée sur les *success stories*, bonnes pratiques et des témoignages sur la base des expériences jugées les plus pertinentes ;

Résultats attendus

- 1- Les données susceptibles de constituer les bonnes pratiques, les leçons apprises et les *success stories* développées auprès des bénéficiaires et des parties prenantes concernées ;
- 2- Les données collectées auprès des parties prenantes sont traitées, analysées et classifiées dans les différentes catégories (*success stories*, bonnes pratiques, leçons apprises et témoignages) et validées par un comité ad hoc ;
- 3- Un compendium bilingue imagée et illustrée sur les *success stories*, bonnes pratiques et témoignages pertinents développés dans le cadre du PERACE est édité.

5. Activités du projet dont la mise en œuvre peut donner lieu à de bonnes pratiques, leçons apprises, témoignages pertinents (liste non exhaustive)

1.3.1 Composante 1 : Electrification rurale par extension du réseau

Les domaines susceptibles de faire l'objet de bonnes pratiques sont les suivantes :

Principaux défis, difficultés, rencontrées et solutions entreprises dans les activités d'ingénierie, de fourniture des matériels et de montage et solutions trouvées

- *Activités d'ingénierie : Approche de réalisation des études d'exécution (travaux topographiques, études mécaniques et électriques et les fiches techniques)*
- *Activités de fournitures des matériels : démarches innovantes/ pratiques adoptées dans la commande des fournitures*
- *Activités de montage : Innovations et approches pratiques dans le montage des poteaux,*

Composante 2 : Electrification rurale décentralisée

Principaux défis, difficultés rencontrées, leçons apprises, bonnes pratiques et solutions innovantes apportées en pariant sur les énergies renouvelables comme option durable pour l'électrification des Centres de Santé intégrés (CSI) : Cas d'étude : sous projet d'alimentation de 31 Centres de Santé Intégrés (CSI) en énergie électrique par système solaire PV dans 08 régions du Cameroun

1.3.3 Composante 3 : Soutien aux ménages pour les coûts de raccordement à travers le Fonds Revolving.

Principaux défis, difficultés rencontrées, leçons apprises, bonnes pratiques capitalisées et success stories dans la mise en œuvre de cette composante (Approche de sensibilisation et communication, collecte des dossiers et traitement des dossiers des ménages, délais d' exécution des branchements, remboursements des préfinancements par les ménages, Gouvernance dans l'ensemble du processus (vérification des évidences de branchements, pré réception, réception des branchements, paiement des décomptes, traçabilité de l'ensemble des opérations, etc.)

Principaux défis, difficultés rencontrées, leçons apprises, bonnes pratiques et solutions innovantes à travers :

- Sous-composante 4.1 : Renforcement des capacités institutionnelles du secteur de l'électricité

Sous-composante 4.2 : Supervision du projet par les Ingénieurs du maître d'ouvrage

- Sous-composante 4.4 : Crédit de revenus et renforcement des capacités des femmes et des jeunes (Promotion des AGRs)

Les bonnes pratiques, les leçons apprises et les témoignages à capitaliser seront en rapport avec l'ensemble des activités du Plan d'Action EAS-VBG-HS de la région de l'EN de 2024, et de l'Est, le renforcement des capacités des femmes et des Jeunes bénéficiaires des AGR en leadership et à l'autonomisation et les accompagner à la création des Activités Génératrices de Revenus ;

- Sous-composante 4.5 : Appui à la réforme institutionnelle de l'AER
- Sous-composante 4.6 : Appui à la gestion du projet

Coordination, gestion financière, suivi Evaluation, passation des marchés, Communication, mécanisme de gestion des plaintes, programme de capacitation des jeunes à travers un programme de stages professionnels au projet de jeunes diplômés

Composante 6 : Indemnisations et compensations

Principaux défis, difficultés rencontrées, leçons apprises, bonnes pratiques capitalisées et *success stories* dans la mise en œuvre de cette composante dans le cadre de la mise en œuvre des instruments de sauvegardes environnementales et sociales (travaux des CCE, élaboration des PAR, EIS, paiement des indemnisations et compensations, mise en œuvre des PGES, etc.)

6. Méthodologie et principales étapes de la mission

Au plan méthodologique, la mission va s'articuler ainsi qu'il suit :

- a. Organisation d'une réunion de cadrage en vue de validation de l'approche méthodologique et des outils de collecte et d'analyse des données et informations

Elle permettra de dérouler le contenu général de la mission, les objectifs, l'approche méthodologique de collecte, d'analyse et d'exploitation des données y compris les déterminants des notions de bonnes pratiques, de leçons apprises, de *success stories* et de témoignages, la détermination de l'échantillon pertinent pour la mission. Elle permettra également de valider les questionnaires et guide d'entretien par le Comité de Suivi, de valider l'échantillon pour l'administration du questionnaire. Enfin, la réunion de cadrage permettra de valider le format et le contenu du compendium édité.

- b. Phase terrain : collecte des données sur le terrain, prises des photos HD (haute définition) sur le terrain, recueil des témoignages et administration des questionnaires auprès des parties prenantes sélectionnées (bénéficiaires compris) en vue de l'identification des bonnes pratiques, leçons apprises, *success stories* ;
- c. Validation du rapport de collecte en plénière : présentation du rapport de collecte, d'analyse et des propositions de *success stories*, bonnes pratiques, leçons apprises et des photos HD ;
- d. Conception et validation maquette du compendium bilingue ;
- e. Traduction des messages en anglais ;
- f. Edition du compendium ;
- g. Diffusion (par le PERACE)

7. Couverture géographique de la prestation

Région	Département	Ville	Activité/Thématisques
Centre	Mfoundi	Yaoundé	Séances de travail avec les institutionnels : Le Coordonnateurs et les Responsables de l'UGP PERACE L'Ingénieur Conseil -les différents points focaux PERACE (AER, MINEE, MINEPAT, ARSEL, MINDCAF, MINFI, etc.) -visite et prises de vue du call center permettant de remonter les plaintes à partir du numéro vert -Prise de vues stagiaires en situation professionnelle Fonds Revolving
	Nyong et So'o	Mbalmayo	Prise de vues branchements ménages réalisés pendant la phase expérimentale Fonds Revolving Prise de vues branchements réalisés au marché municipal dans le cadre de la phase expérimentale du Fonds Revolving
	Lékié	Batschenga, Nachtingal	Prise de vues bénéficiaires Fonds Revolving en milieu rural et identification bonnes pratiques à partir des témoignages des bénéficiaires
Littoral	Wouri	Douala	Rencontre avec l'équipe ENEO dédiée au Fonds Revolving
Est	Lom et Djerem	Bertoua	Rencontre avec les membres des CCE et la commission de paiement des indemnisations
	Haut Nyong	Axe MAMPANG, Angossas, Mboma	Prise de vues des activités de construction des réseaux Echanges avec le Constructeur METCH-ELEC et l'Ingénieur Conseil Séance de travail avec les équipes terrain des constructeurs Séance de travail avec les Sous-Préfets sur le mécanisme de gestion des plaintes et autres etc. Témoignages des bénéficiaires sur le feedback relatif au mécanisme de gestion des plaintes
Adamaoua		CSI Djoudé (Arrondissement de Ngaoundal)	Prises de vues et recueil des témoignage sur le CSI alimenté par système solaire photovoltaïque et doté d'équipement de conservation des vaccins
EN	Diamaré	Maroua	Séance de travail avec les services du Gouverneur Prise de vues et témoignages bénéficiaires Fonds Revolving

Région	Département	Ville	Activité/Thématiques
			Séance de travail avec le constructeur EAST INDIA Prise de vues travaux de construction des réseaux Echanges sur les actions menées sur la prevention des VBG
	Mayo Danay	Yagoua et localités concernées dans l'électrification dans le cadre du PERACE	Entretien avec les ONG ayant accompagné les bénéficiaires dans la promotion des AGR pour tirer les leçons apprises Prise de vues bénéficiaires AGR et entretien avec ceux et celles ayant développé de bonnes pratiques Actions menées en vue de la prevention des VBG

8. Livrables

Les livrables attendus lors de la mission sont les suivants :

Livrables	Date limite
Rapport de démarrage	A la soumission (T0)
Rapport de collecte des données validé	T0 + 3 semaines
Compendium bilingue validé	T0 + 6 semaines

T0 = Date du début du contrat du consultant

9. Organisation et pilotage de la mission de consultance

Dans le cadre du projet, une commission de suivi sera mise en place. Il a notamment pour rôle :

- La validation du contenu du documentaire et du chronogramme proposé.
- L'appui à la réalisation de la mission dans de meilleures conditions.
- La facilitation des contacts avec les diverses cibles et divers acteurs impliqués dans le projet.
- La validation des divers livrables (fiches, rapport provisoire, documentaire et rapport final).

10. Expérience et profil recherché pour la mission de consultance

Expérience / profil recherché : un(e) consultant(e) pouvant justifier des compétences et expériences suivantes :

- Une formation universitaire, minimum Bac +5 dans les domaines en lien avec les sciences sociales.
- Une expérience dans la réalisation des travaux de capitalisation des expériences et des bonnes pratiques ou dans les travaux similaires (références à l'appui).
- Une connaissance du secteur de l'électricité serait un atout.

NB : le consultant sélectionné devra s'attacher les services d'un photographe professionnel dans son équipe pour la prise de vues et éditer le compendium bilingue.

11. Spécifications techniques du compendium bilingue à éditer

Couverture :

- Couverture pelliculée
- 240 – 300 grammes

Pages intérieures :

- 100 – 150 grammes
- Papier couche double face, plus cadrée

- Reliure, dos carré collé
- Tête bêchée (français -anglais)

Impression (couverture et pages intérieures)

- en quadrichromie

Quantité : 500 exemplaires